



14ème législature

Question N° : 7727	De M. Jean-Pierre Giran (Union pour un Mouvement Populaire - Var)	Question écrite
Ministère interrogé > Enseignement supérieur et recherche		Ministère attributaire > Enseignement supérieur et recherche
Rubrique >enseignement supérieur	Tête d'analyse >politique de l'éducation	Analyse > CESE. rapport. propositions.
Question publiée au JO le : 23/10/2012 Réponse publiée au JO le : 11/12/2012 page : 7385		

Texte de la question

M. Jean-Pierre Giran attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation de l'université en France. En effet, dans un récent avis intitulé « Réussir la démocratisation de l'enseignement supérieur », le Conseil économique, social et environnemental (CESE) juge indispensable la mise en place d'un plan national de réussite pour les étudiants en premier cycle universitaire. Dans le cadre de ce plan, il espère voir la généralisation du tutorat, notamment en partenariat avec les associations étudiantes, ainsi que la pratique d'enseignants référents suivant de petits groupes d'étudiants. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer les suites qu'elle entend donner à cette préconisation du CESE.

Texte de la réponse

Le plan réussite en licence mis en oeuvre sur la période 2008-2012 - comme tous les bilans effectués l'ont démontré - a été l'occasion pour les établissements d'amplifier et de généraliser certaines actions engagées et d'expérimenter des pratiques innovantes initiées par des équipes pédagogiques. Ainsi, bon nombre d'actions préconisées par le Conseil économique, social et environnemental (CESE) comme la mise en place d'enseignants référents, la réduction des effectifs de travaux dirigés (TD), le tutorat, ont d'ores et déjà été expérimentées par les universités. Toutefois, malgré d'indéniables réussites, ces bilans ont mis en évidence les difficultés rencontrées par les universités pour définir une politique pédagogique réellement partagée et pour en piloter la mise en oeuvre concrète. Par ailleurs, les indicateurs de performance permettant de mesurer les effets du plan ne se sont pas améliorés. C'est pourquoi, la réussite des étudiants, notamment en premier cycle, est un des objectifs prioritaires des assises de l'enseignement supérieur et de la recherche lancées en juillet dernier. Dans ce cadre, plusieurs réflexions de fond sont menées. Il s'agit d'une part de la simplification de l'offre de formation notamment en licence afin d'améliorer la lisibilité, vis à vis des jeunes issus de milieux défavorisés, de l'offre de formation, d'autre part d'initier une profonde révolution pédagogique qui tienne compte notamment de la culture numérique des étudiants, de l'internationalisation et de la nécessité de former une jeunesse plus confiante dans l'avenir et autonome dans ses pratiques d'apprentissage. Ainsi, de nouvelles approches pédagogiques devraient être préconisées, notamment le développement d'une pédagogie par projet, un meilleur accompagnement des étudiants et une nouvelle architecture des formations. Enfin, le tutorat devrait être renforcé tout comme la vie culturelle sociale et associative sur les campus, afin d'assurer une meilleure intégration des étudiants.